



## Divorce et achat d'une autre maison

Par **marie58\_69**, le **07/06/2011** à **08:09**

Bonjour,

Je souhaite entamer une procédure de divorce.

Avec mon mari, nous sommes propriétaires de notre maison et nous avons fini d'en payer le crédit.

Je souhaiterais ne pas avoir à déménager une première fois en location puis une seconde fois pour acheter une maison.

Est-il possible que mon mari me verse ma part de la maison dès la procédure de divorce lancée, afin que je puisse partir de cette maison directement dans une autre que j'aurai en partie financé avec ma part ?

Je voudrais éviter d'avoir à subir et à financer 2 déménagements.

Comment m'y prendre ?

Quelle est la procédure à suivre ?

merci

Par **edith1034**, le **07/06/2011** à **08:13**

bonjour,

oui c'est possible dans le cadre d'un protocole de transaction amiable

pour tout savoir sur le divorce

<http://www.fbIs.net/Divorceinfo.htm>

pour tout savoir sur la vente immobilière

<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

Par **marie58\_69**, le **07/06/2011** à **08:20**

bonjour,

merci beaucoup pour votre réponse, je vais essayer d'aller voir sur ces pages et d'y comprendre quelque chose... pas facile quand on n'a pas fait de droit...  
mon mari lui en a fait...

Si j'achète une maison alors que le divorce n'est pas encore prononcé mais la procédure seulement entamée, comment faire pour que mon mari n'ai aucun droit dessus ?

Merci beaucoup  
bonne journée